



Site du consulat : <http://burkinafaso.coteazur.free.fr>

Courriel du site : [burkinafaso.coteazur@free.fr](mailto:burkinafaso.coteazur@free.fr)

Courriel du consulat : [consulburkina06@wanadoo.fr](mailto:consulburkina06@wanadoo.fr)

## LETTRE N° 13, JANVIER 2009

### LE MOT DU CONSUL

#### CINQ ANS DEJA

En début d'année, les passésistes ont une propension à faire le bilan de l'année écoulée, les autres à formuler des vœux et à se fixer des objectifs pour l'année qui débute. Pour ma part, je me livrerai aux deux exercices en privilégiant toutefois le premier.

Cinq ans après ma nomination par le Président du Faso au poste de Consul à Nice, je crois pouvoir dire que l'image du Burkina sur la Côte d'azur et en Corse s'est trouvée dynamisée.

« Enfant chéri » des ONG, des voyageurs et ...des hauts fonctionnaires du Fonds Monétaire International, le Burkina a toujours bénéficié d'un a priori favorable. Une population diversifiée où l'appartenance religieuse n'est pas un obstacle à la cohésion nationale, travailleuse, compétente ; un leadership « éclairé » exercé par le Président Blaise Compaoré qui est considéré comme un « sage de l'Afrique » au même titre que feu le Président Houphouët Boigny, une « aura » internationale incontestable, ont rendu ma tâche plus aisée.

Il ne me restait plus qu'à utiliser tous ces atouts pour les faire connaître aux Azuréens et à transformer ce capital de sympathie à l'égard du pays. Bien entendu, comme toute nouvelle entreprise, la mission qui m'avait été assignée n'a pas été réalisée du jour au lendemain.

Mon premier objectif fut de faire savoir aux autorités civiles, religieuses, aux associations, aux voyageurs et... à la communauté burkinabè qu'il y avait désormais un Consulat dans leur région et qu'ils pouvaient y obtenir tous les renseignements qu'ils étaient en droit d'attendre. Ce « networking », comme diraient les Anglo-Saxons peut paraître à certains superficiel et parfois fastidieux, mais il est nécessaire, tout au moins dans un premier temps, de participer au plus grand nombre de réceptions auxquelles on est convié. C'est un moyen privilégié pour que l'on mette un nom et un visage sur le nouveau représentant du Burkina Faso.

Une fois ce préalable accompli, la seconde étape a été de recenser toutes les bonnes volontés qui s'exerçaient, souvent en ordre dispersé. Une réunion au Consulat il y a deux ans avait permis de réunir une trentaine d'associations, afin qu'elles se rencontrent et puissent travailler en réseau. A ce jour, nous en avons répertorié environ 150, dans la zone de compétence du Consulat de Nice.

Les missions et délégations officielles conduites par des officiels burkinabè dans la région m'ont aidé à crédibiliser le rôle du Consul que je suis auprès des élus locaux, maires, députés et sénateurs. Et je me dois de remercier bien vivement S.E. Philippe Savadogo, ancien Ambassadeur à Paris et maintenant Ministre de la Culture, du Tourisme et porte parole du Gouvernement, du Ministre Conseiller de l'époque, Alain Ilboudo, et de l'actuel, Conseiller Firmin Piabié Ndo pour m'avoir épaulé lors de déplacements à Nice et à Cannes.

La plus prestigieuse de ces visites fut celle du chef de l'Etat S.E. Blaise Compaoré, qui à l'occasion du sommet France Afrique de février 2007 a poursuivi son séjour à Cannes afin de rencontrer les amis du Burkina, qu'il s'agisse du Député Maire de Cannes, Bernard Brochand, du Maire de Vence, Monsieur Marchou ou de la communauté burkinabè qui reçut son Président au Palais de la Méditerranée à Nice.

L'inauguration officielle du Consulat qui se déroula dans le cadre prestigieux du Centre Universitaire Méditerranéen, sur la Promenade des Anglais fut le point d'orgue de cette semaine « africaine » sur la Côte d'azur. C'est au Ministre d'Etat, Ministre des Affaires Etrangères, S.E. Youssouf Ouedraogo, entouré de plusieurs de ses collègues que revint la tâche de présenter le nouveau Consul et de recevoir les témoignages d'amitié des très nombreuses personnalités invitées à cette réception.

Une fois la présence du Burkina affirmée sur la Côte d'azur, il convenait de doter le Consulat d'un outil moderne et performant au service de tous ses amis et de la diaspora. C'est ainsi que fut créé à la fin de l'année 2007 un site internet propre, faisant du Burkina Faso un des rares pays dont une représentation en région disposait d'un tel moyen de communication. Cette entreprise n'aurait pas pu être menée à bien sans la compétence, le dévouement, pour ne pas dire l'abnégation de Madame Annelise Chalamon, « webmestre » qui a su avec enthousiasme monter le site de toutes pièces et créer une dynamique qui a porté ses fruits, puisque plus de 25 000 visiteurs se sont connectés en un an.

L'année 2009 s'annonce comme difficile au plan économique, non seulement dans les pays riches, mais peut-être plus encore dans ceux du Sud. Le rôle du Consulat, sera modestement de continuer à faire flotter le plus haut possible le drapeau du Burkina Faso sur la Côte d'azur. Il faudra continuer à mobiliser et encourager les associations qui œuvrent au Burkina en tenant compte du fait que les aides et les dons se feront plus rares ; il faudra essayer de mettre à profit la présence de délégations venues du Burkina, à l'occasion du MIDEM, du MIP TV, ou du Festival de Cannes pour tisser des partenariats innovants.

La crise économique n'épargnant pas la diaspora burkinabè, il faudra être encore plus à l'écoute des compatriotes qui seront les plus touchés et mettre toute notre énergie pour leur venir en aide le cas échéant.

J'ai bien conscience d'avoir été un peu long en ce début d'année, mais je souhaitais vous livrer mes réflexions sur les cinq premières années de ma mission, non par égocentrisme, mais pour encourager tous les amis du Burkina à poursuivre leur noble engagement. Aujourd'hui plus qu'hier, leur concours sera précieux, car ce sont les témoins privilégiés de la viabilité d'un pont entre des pays et des cultures différents, entre la vieille Europe et l'Afrique.

Merci à tous, à l'Ambassade dont le concours sans faille m'a permis de progresser et à la communauté burkinabè qui m'a accueilli comme l'un des siens.

Bonne année à tous.

Marc Aicardi de Saint-Paul

Consul du Burkina Faso à Nice

## NOUVELLES ASSOCIATIONS en ligne

- **Association des travailleurs burkinabè corses.** Regrouper les burkinabè de Corse, accueillir l'africain de passage, organiser des manifestations pour envoyer des fournitures au pays
- **ASFODEVH :** Association pour la formation en développement humain est implantée dans 11 pays dont la France et le Burkina Faso et s'est spécialisée dans la formation

## ILS DONNENT DES NOUVELLES

- **ASEY :** un loto en janvier et des élèves d'IUT pour aider à Noël
- **HAMAP Burkina :** retour de mission au Burkina
- **Fina Tawa :** nouveau site et un projet de voyage solidaire
- **ITEP MasyIva :** récit de voyage par les élèves
- **Roquefort/Dano :** une conférence sur le développement du Burkina, faite par un jeune burkinabè docteur en économie
- **Rencontres Africaines :** a les honneurs de la presse
- **ASPAC :** envoie son bulletin trimestriel depuis Bobo-Dioulasso et propose d'assister à une répétition d'orchestre au musée de Bobo
- **Jumelage Stes-Marguerites/Maria Taw :** une soirée galettes de rois le 18 janvier avec projection de film ramené du Burkina en décembre

## LE SITE :

- La « V2 » (version n°2) du site est en chantier. Pour un site plus clair, des rubriques plus accessibles (notamment pour les rubriques ethnographiques ou d'actualités). Un gros travail qui ne sera opérationnel qu'au printemps.
- « Astuces pour les associations » une page qui se remplit petit à petit grâce à vous. Ce mois-ci le formulaire pour obtenir l'agrément postal (merci à « Château-Nako » de nous l'avoir envoyé)

## ACTUALITES

- Le guide Calao 2008 (guide touristique burkinabè) est paru ; on peut le commander en ligne

## CONSULAT

Deux rappels

- Le consulat est désormais ouvert les mardi, jeudi et vendredi de 10h00 à 12h00 uniquement sur rendez-vous
- Le formulaire de visa est accessible sur le site à la rubrique « BF pratique ». Téléchargeable, on peut le remplir sur l'ordinateur avant de l'imprimer. C'est le seul formulaire requis pour le consulat de Nice, à l'exclusion de tout autre.

Bon surf

Annelise Chalamon, Webmestre  
[burkinafaso@coteazur@free.fr](mailto:burkinafaso@coteazur@free.fr)